

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 08

MINISTERE DE LA JUSTICE

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	10
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>11</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 107: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR JUSTICE</b>	<b>12</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	16
2.2.	<b>PROGRAMME 108: AMELIORATION DE L'ACTIVITE JURIDICTIONNELLE</b>	<b>30</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	31
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	33
2.3.	<b>PROGRAMME 109: AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE</b>	<b>38</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	39
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	39
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	41
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>43</b>

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	44
3.2.	LEÇONS APPRISES	47
3.3.	PERSPECTIVES	47

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) est le cadre de référence de la politique de l'action gouvernementale ainsi que le lieu de convergence de la coopération en matière de développement, pour la première décennie de la Vision du développement à long terme du pays à l'horizon 2035 : **« LE CAMEROUN : UN PAYS ÉMERGENT, DÉMOCRATIQUE ET UNI DANS SA DIVERSITÉ ».**

Pour atteindre les objectifs de cette Vision de développement et notamment ceux du DSCE qui nous interpelle actuellement, le Ministère de la Justice a un rôle prépondérant à jouer à savoir : **«crédibiliser la justice à travers le renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire, la facilitation de l'accès ainsi que l'amélioration de la qualité du service de la justice ».** Pour y parvenir, les efforts sont axés sur les mécanismes susceptibles de renforcer l'indépendance des magistrats, la poursuite de la construction des Tribunaux, le recrutement et le renforcement des capacités des personnels, l'informatisation des procédures, la réforme du système pénitentiaire afin de préserver la dignité humaine dans les prisons, l'équipement des services, la promotion de l'éthique et de la déontologie professionnelle

Par ailleurs, la réforme des finances publiques a connu un tournant majeur avec l'adoption de la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'Etat dont l'application intégrale a institué la notion de Budget Programme. Selon cette loi, le budget de l'Etat est élaboré et exécuté dans le cadre de Programmes traduisant les politiques publiques auxquelles sont associés des objectifs assortis d'indicateurs de résultats et des ressources publiques.

Cette allocation des ressources se fait à travers le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) qui est l'outil intra ministériel de programmation pluriannuelle des dépenses publiques qui permet d'établir une plus grande cohérence entre les Stratégies Sectorielles et les contraintes budgétaires. Du CDMT émane le Projet de Performance des Administrations (PPA) duquel est présenté le Budget-Programme dont l'exécution fait l'objet d'un suivi/évaluation à travers le Rapport Annuel de Performance (RAP) pour s'assurer de l'atteinte ou non des objectifs librement fixés.

Pour une meilleure compréhension du contexte de l'exécution du programme, il conviendrait de procéder à un rappel des missions assignées au Ministère de la Justice par le DSCE.

### 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le DSCE est le document d'orientation de toute l'action gouvernementale à l'horizon 2020. Son chapitre 5 consacré à la « Gouvernance et la Gestion Stratégique de l'Etat » contient l'ensemble des actions que devra mener le Ministère de la Justice afin de contribuer de façon significative à la croissance économique et à la création des emplois (5.1 Gouvernance et Etat de Droit, P. 97).

L'objectif assigné au Ministère de la Justice dans le DSCE est de : **"Garantir à tous un meilleur respect des droits individuels et des libertés publiques"** (Parag.366, P. 98). De manière spécifique, le MINJUSTICE doit garantir la sécurité juridique et judiciaire des affaires pour attirer un plus grand nombre d'investisseurs étrangers et inciter la création d'entreprise et par voie de conséquence, la création des emplois.

**II.1.2 : Objectifs stratégiques sectoriels.**

En cohérence avec le DSCE, la Stratégie Nationale de Gouvernance définit une politique globale de gouvernance dont l'orientation générale peut être résumée par la formule : « **Une Gouvernance transparente, inclusive, et efficace, pour l'émergence** »

Cette politique générale constitue la stratégie thématique de la gouvernance au Cameroun, déclinée en quatre (4) axes qui interpellent particulièrement le Sous-secteur Justice. Le tableau ci-dessous présente de manière synoptique, les objectifs stratégiques selon ces axes.

Stratégie	04 axes	Objectifs stratégiques
Stratégie nationale de la gouvernance :  Intensifier les réformes de l'Etat stratège pour assurer l'émergence	Axe1: Etat de droit Objectif global : consolider l'Etat de Droit	Redynamiser la régulation
		Raffermir le système judiciaire
		Accroître la fiabilité du système électoral
		Renforcer le dispositif d'ordre et de sécurité publics
	Axe2 : Participation Objectif global : Développer la participation citoyenne pour une dynamique inclusive	Intensifier la promotion et l'exercice des droits humains
		Accélérer le processus de décentralisation
		Accroître l'implication des acteurs civils à la gestion des affaires publiques
	Axe3 : Transparence et Redevabilité Objectif global : Assurer l'imputabilité des agents et la performance des structures	Assurer un meilleur réglage des politiques publiques au système PPBS
		Rationaliser la gestion des services publics
		Renforcer la stratégie et le dispositif de lutte contre la corruption et de protection de la fortune publique

	<p>Axe4 : Climat des affaires                  Objectif global :                  Assainir le climat des affaires</p>	<p>Relever la gouvernance économique</p>
--	---	--

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les missions spécifiques qui ont été assignées au Ministère de la Justice dans le Décret n°2012/389 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Justice sont :

- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à la nationalité, aux règles concernant les conflits des lois, au statut des Magistrats, à l'organisation et au fonctionnement de la Haute Cour de Justice, de la Cour Suprême, du Conseil Supérieur de la Magistrature et à l'organisation judiciaire ;
- l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs au statut des personnes et des biens, au régime des obligations et contrats en matière civile et commerciale, aux règles de procédure et de compétence devant toutes les juridictions civiles, au droit pénal général et spécial, à l'organisation des professions d'Avocat et d'Auxiliaires de Justice;
- l'instruction des dossiers de recours en grâce et de libération conditionnelle ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique pénitentiaire;
- l'organisation et le suivi du fonctionnement des établissements pénitentiaires ainsi que la gestion des personnels relevant de l'Administration Pénitentiaire ;
- la conservation et l'apposition du sceau de la République du Cameroun ;
- le suivi du contentieux de l'Etat ;
- le suivi de la mise en œuvre de la politique pénale ;
- la coopération judiciaire, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
- le suivi des dossiers OHADA, en liaison avec le Ministère des Finances et les Départements Ministériels concernés ;
- le suivi des Droits de l'Homme et de la lutte contre la torture, les traitements cruels, inhumains et dégradants ;
- le suivi des activités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) ;
- le suivi des professions d'Avocat, de Notaire, d'Huissier et autres Auxiliaires de Justice.

Par ailleurs :

- le Ministre de la Justice préside les Commissions de Réforme Législative et Judiciaire et assure le fonctionnement des juridictions ;
- il suit les activités de la Cour Internationale de Justice (CIJ), de la Cour Pénale Internationale (CPI) et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (UNHCHR), en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;

- il est le Conseil du Gouvernement en matière judiciaire ;
- il exerce la tutelle sur l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire.

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les programmes du Ministère de la Justice ont été mis en œuvre en 2015 dans un contexte marqué notamment par :

- l'application de la réforme budgétaire de l'Etat telle qu'édictée par la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier au Cameroun ;
- la promulgation d'une loi des finances ambitieuse ;
- la poursuite des grands chantiers du Ministère de la Justice ;
- l'entrée en vigueur de la Loi n°2014/028 du 23 décembre 2014 portant répression des actes de terrorisme ;
- la recrudescence des actes terroristes imputables à la secte islamiste Boko Haram.

#### II.3.2 : la mise en œuvre de la réforme budgétaire de l'Etat

L'année 2015 marque la fin du premier triennat de la mise en œuvre du Budget-Programme au Cameroun. Et au niveau du Ministère de la Justice, l'actualisation de la stratégie du secteur a permis de passer de quatre à trois programmes représentant les trois entités que comporte le département ministériel à savoir :

- « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur justice » incarné par l'Administration Centrale ;
- « Amélioration de l'activité juridictionnelle » incombant aux Cours et Tribunaux ;
- « Amélioration de la politique pénitentiaire » conduit par l'Administration Pénitentiaire.

#### II.3.3 : La promulgation d'une loi de finances ambitieuse

L'enveloppe budgétaire allouée au Ministère de la Justice au titre de l'exercice 2015 s'élève à 51 642 000 000 FCFA en AE et à 47 992 000 000 FCFA en CP contre 46 259 248 000 FCFA en CP en 2014, soit une augmentation de 1 732 752 000 FCFA en valeur absolue et environ 3,74% en valeur relative répartie comme suit :

Fonctionnement : AE = CP = 42 920 000 000 FCFA ;

Ø Investissement : AE = 8 722 000 000 FCFA; CP = 5 072 000 000 FCFA.

En 2014, cette enveloppe était de 46 259 248 000 FCFA, soit 42 159 248 000 FCFA pour le budget de fonctionnement et 4 072 248 000 FCFA pour l'investissement.

En ce qui concerne particulièrement 2015, la répartition des dotations par programme en AE et CP se présente comme suit :

Programme 107 : Gouvernance et Appui Institutionnel du Sous-secteur Justice: AE = CP = 10 714 122 200 FCFA;

- Programme 108 : Amélioration de l'Activité Juridictionnelle : AE = 27 169 586 300, CP = 27 069 586 300
- Programme 109 : Amélioration de la politique pénitentiaire : AE = 13 858 292 000, CP = 10 208 292 000.

### **II.3.4 : La poursuite des grands chantiers du MINJUSTICE**

La modernisation des infrastructures est une préoccupation majeure au Ministère de la Justice. Ainsi, plusieurs chantiers se sont poursuivis jusqu'en 2015. Il s'agit :

- de l'extension du bâtiment central du MINJUSTICE ;
- de la construction du Complexe Moderne des Services judiciaires ;
- de la construction du Palais de Justice de Mbouda ;
- de la construction du Palais de Justice de Mbalmayo ;
- de la construction de la prison de Bali ;
- de la finalisation des études techniques et architecturales pour la construction de la prison de Douala-Ngoma.

#### **1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015**

Aucun fait majeur déterminant n'est à signaler.

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2015

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 107

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR  
JUSTICE

Responsable du programme

NOAH MARIE

## 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### Gouvernance et appui institutionnel du Sous-secteur Justice

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère.
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 02: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 03: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 04: GESTION BUDGETAIRE ET MAITRISE DES RECETTES JUDICIAIRES Action 05: MAITRISE DES RECETTES JUDICIAIRES Action 06: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 07: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 08: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 09: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLMIQUE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES Action 12: MODERNISATION ET HARMONISATION DE LA LÉGISLATION Action 13: PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME Action 14: PRÉVENTION DE LA CORRUPTION	
DOTATIONS INITIALES	AE 10 714 122 300	CP 10 714 122 300
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NOAH MARIE,	

## 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Bien que 2015 soit la fin du triennat d'expérimentation de la notion de Budget-programme au Cameroun, l'apprentissage se poursuit pour l'ensemble des acteurs. Le renseignement des indicateurs des programmes et actions nécessite plus que jamais la disponibilité des données statistiques fiables sur les activités judiciaires et pénitentiaires

La mise en œuvre en 2015 du programme 107 dit programme support ou des moyens a été marquée par une légère augmentation des crédits de fonctionnement des services. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, la période a été influencée par la volonté politique du Chef de Département, orientée vers le renforcement des effectifs et surtout la spécialisation des personnels d'encadrement des détenus, en vue d'une meilleure préparation à la réinsertion sociale. Elle a été marquée par l'existence du plan triennal (2013/2015) de

formation des personnels.

Le Ministère de la Justice fait toujours face au problème crucial de déficit de bureaux pour loger les personnels, surtout que ses Directions ne sont pas concentrées dans un même site géographique. Le démarrage des travaux d'extension du bâtiment central en 2013, poursuivis en 2015, constitue un début de solution à ce problème. Les besoins des services dont les effectifs des personnels ont augmenté sont sans cesse croissants.

Une dotation spéciale du Chef de l'Etat à hauteur de 1 500 000 000 FCFA a été accordée au projet d'informatisation du système judiciaire camerounais qui est en cours

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Au regard des projections du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2015 du MINJUSTICE, améliorer la Gouvernance c'est améliorer la gestion du sous-secteur, renforcer les ressources humaines et leurs capacités, mobiliser de façon accrue les ressources matérielles et financières, disposer d'un système d'information performant et d'infrastructures de qualité.

Il s'agit concrètement pour cette année de continuer à :

#### - **1- Maintenir les juridictions déjà informatisées ;**

Le projet d'informatisation des services judiciaires a bénéficié des crédits de financement de manière régulière de 2006 à 2012, année à laquelle la dotation de 400 000 000 FCFA qui était destinée à l'Informatisation du TPI de Douala-Bonanjo n'a pas été consommée. Après un arrêt de financement d'un an (2013), la réalisation de ce projet a été reprise grâce à une dotation spéciale accordée au Ministère de la Justice au titre de l'exercice 2014.

Cette dotation a été consacrée à la mise en réseau des services et aux aménagements électriques dans le ressort de sept(07) Cours d'Appel. Ces fonds ont également été orientés à la réalisation de la maintenance des trois juridictions déjà informatisées à Yaoundé (TPI Centre Administratif, TPI d'Ekounou, TGI du Mfoundi).

Les contrats passés avec les différents prestataires (IT CONSULTING, CAMTEL, IT TECH) ont tous été signés en 2014 et les travaux y relatifs sont en cours d'exécution.

#### **2- Moderniser le cadre et les outils de travail des services centraux avec la poursuite des travaux d'extension du bâtiment central ;**

En effet, ces travaux débutés en 2013 se sont poursuivis en 2015. Leur taux d'avancement est de 54,16% (le coffrage, le ferrailage et le coulage se poursuivent à divers niveaux. L'enduit sur l'acrotère est terminé). Tous les décomptes présentés par l'entreprise ont été payés.

### 3- Equiper les services en mobiliers de bureau et matériels informatiques ;

Des équipements et du matériel informatique ont été acquis pour les services centraux et les juridictions.

### 4- Organiser des stages d'imprégnation et de mise à niveau des personnels récemment recrutés dans le cadre des 25000 jeunes;

Le renforcement des capacités, ne s'est pas limité à l'imprégnation des personnels recrutés dans le cadre des 25 000 jeunes. Il s'est poursuivi par la formation initiale de 425 personnels dont 120 à l'ENAM (Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature) et 305 à l'ENAP (Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire) ; ainsi que par la formation continue de 248 personnels judiciaires dans divers domaines : OHADA, droit civil, lutte contre la corruption, lutte contre le braconnage, la cybercriminalité, l'éthique et la déontologie judiciaire, la rédaction administrative, la lutte contre la fraude contre les médicaments, le terrorisme.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	87%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 137 222 555	CP 7 137 222 555
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 3 576 899 745	Ecart CP 3 576 899 745
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 131 001 710	CP 7 130 800 000
TAUX DE CONSOMMATION	99,91 %	99,91 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Signature tardive des contrats	
PERSPECTIVES 2016	Un meilleur montage des dossiers pour leur lancement dès le début de l'exercice	

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES								
OBJECTIF	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1000.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		1400.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	498 420 100	498 420 100	421 642 902	421 642 902	421 642 892	421 642 892	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de l'action en 2015 a été marquée par la volonté politique du Chef de Département, orientée vers le renforcement des effectifs et surtout la spécialisation des personnels d'encadrement des détenus, en vue d'une meilleure préparation à la réinsertion sociale. Elle a été également marquée par l'existence du plan triennal (2013/2015) de formation du Ministère de la Justice.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Pour la formation initiale : 425 personnels ont été formés dont 120 à l'ENAM (Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature) et 305 à l'ENAP (Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire) ; Pour la formation continue : 248 personnels (magistrats, personnels des greffes, personnels de l'Administration Pénitentiaire) ont été formés dans divers domaines tels que le droit OHADA , le droit civil, la lutte contre le terrorisme, la corruption, le braconnage, la cybercriminalité, la fraude des médicaments, l'éthique et la déontologie judiciaire, la rédaction administrative; 05 magistrats ont été formés à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de Porto Novo au Bénin en droit OHADA ; (iii) 30 magistrats ont été formés en droit OHADA dans la localité de NDONKOL dans la région du Sud.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les moyens mis à la disposition de l'action ont permis d'assurer la formation initiale des personnels nouvellement recrutés et de renforcer par la formation continue les capacités des personnels déjà opérationnels avec un accent sur la spécialisation.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le renforcement des effectifs et la spécialisation des personnels d'encadrement des détenus ;</li> <li>- Poursuivre le renforcement des capacités des personnels conformément au plan triennal de formation existant.</li> </ul>							

## Action 02 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel doté d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	700 760 000	700 760 000	700 740 000	700 740 000	700 540 000	700 540 000	99,97 %	99,97 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre en 2015 pendant que le MINJUSTICE fait face à un déficit en bureaux pour loger les personnels, surtout que ses Directions ne sont pas concentrées dans un même site géographique. Il y a également une insuffisance en équipements de bureaux et informatiques. Les travaux de construction de l'extension du bâtiment central démarrés en 2013 et poursuivis en 2015, constituent un début de solution.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de construction de l'extension du bâtiment central du Ministère de la Justice poursuivis ;</li> <li>- Ordinateurs et mobiliers de bureaux acquis.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>En 2015, en dépit du rythme de travail des prestataires, les travaux de construction de l'extension du bâtiment central ont pu atteindre un taux d'avancement de 54,16% (le coffrage, le ferrailage et le coulage se poursuivent à divers niveaux. L'enduit sur l'acrotère est terminé).</p> <p>La fourniture des équipements s'est quant à elle poursuivie.</p>							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- - Conduire à terme les projets d'investissement entamés ;</li> <li>- Poursuivre l'équipement des bureaux en mobilier et en matériel informatique.</li> </ul>							

### Action 03 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	104 030 000	104 030 000	81 849 210	81 849 210	81 569 210	81 569 210	99,66 %	99,66 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre en 2015 dans un contexte d'accroissement des effectifs des personnels qui seront appelés à intérioriser les notions de service public et de responsabilité.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les missions de contrôle et d'évaluation des services centraux et déconcentrés</li> <li>• Les missions d'enquête</li> <li>• Les missions de contrôle des juridictions et prisons.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les modiques moyens mis à la disposition de l'action ont permis d de l'action ont permis d'intensifier le contrôle des services en vue des mesures disciplinaires appropriées (108 dossiers à caractère pré disciplinaires traités, 2403 requêtes et dénonciations, 01 abaissement d'échelon, 03 retards à l'avancement, 22 blâmes avec inscription au dossier.							
Perspectives 2016	Renforcer la discipline au niveau des professions judiciaires organisées en ordres.							

## Action 04 GESTION BUDGETAIRE ET MAITRISE DES RECETTES JUDICIAIRES

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		3.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	245 000 000	245 000 000	193 976 084	193 976 084	193 521 084	192 641 084	99,76 %	99,31 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	2015 marque la fin du premier triennat d'expérimentation de la mise en œuvre de la notion de Budget-programme au Cameroun et l'apprentissage se poursuit pour l'ensemble des acteurs. Le pilotage du processus est renforcé au MINJUSTICE par la désignation formelle des coordonnateurs des programmes, des responsables des actions et des contrôleurs de gestion des programmes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Revue des programmes ;</li> <li>• - Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2016-2018 élaboré ;</li> <li>• - L'avant-projet de Performance des Administrations (APPA) élaboré pour le passage au Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP) 2014 ;</li> <li>• - Le Projet de Performance des Administrations (PPA) et le Budget-Programme 2015 élaboré ;</li> <li>• La Rapport Annuel de Performance 2014 élaboré.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Tous les documents exigés dans le processus d'élaboration du budget-programme 2015 ont été produits à temps, selon les canons exigés en la matière.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Poursuivre l'imprégnation des acteurs du MINJUSTICE sur la notion du Budget-Programme ;</li> <li>• Poursuivre la production des documents et outils exigés par le processus d'élaboration Budget-programme.</li> </ul>							

## Action 05 MAITRISE DES RECETTES JUDICIAIRES

OBJECTIF	Suivre les recettes judiciaires							
Indicateur	Intitulé:		Ratio des recettes recouvrées sur les condamnations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		65.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	NB : Action fusionnée avec celle relative à la gestion budgétaire (voir action 4)							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	NB : Action fusionnée avec celle relative à la gestion budgétaire (voir action 4)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	NB : Action fusionnée avec celle relative à la gestion budgétaire (voir action 4)							
Perspectives 2016	NB : Action fusionnée avec celle relative à la gestion budgétaire (voir action 4)							

## Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		17.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	618 640 000	618 640 000	567 965 161	567 965 161	567 965 161	567 909 161	99,9 %	99,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La budgétisation des frais de Justice impose la maîtrise des montants recouverts par rapport aux condamnations pécuniaires. Il faudrait connaître avec exactitude les recettes et les dépenses.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tribunal de Première Instance (TPI) de Douala-Bonanjo informatisé ;</li> <li>• Informatisation du système judiciaire poursuivie avec notamment les travaux (en cours) pour la construction des réseaux informatiques et la réalisation des aménagements électriques dans 19 juridictions appartenant à 07 Cours d'Appel (Adamaoua, Centre, Est, Littoral, Nord-Ouest, Ouest, Sud) ;</li> <li>• Données statistiques des années judiciaires 2010 et 2011 saisies et traitées ;</li> </ul> <p style="text-align: center;">Schéma Directeur Informatique (SDI) de l'Administration Pénitentiaire élaboré</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les moyens mis à la disposition de l'action, bien que limités ont permis de poursuivre l'informatisation des services.</p> <p>La dotation spéciale quant à elle a permis de mettre en réseau les services et faire des aménagements électriques dans le ressort de sept (07) Cours d'Appel.</p> <p>Ces fonds ont également permis d'assurer la maintenance des trois juridictions informatisées de Yaoundé (TPI Centre Administratif, TPI d'Ekounou, TGI du Mfoundi) et les équipements au bâtiment Justic@m.</p>							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'informatisation du système judiciaire avec la mise en réseau et les aménagements électriques dans le ressort des 03 Cours d'Appel restantes ;</li> <li>• Poursuivre l'informatisation du système judiciaire avec l'équipement en matériel informatique, le déploiement des applications, la formation et l'accompagnement des utilisateurs ;</li> <li>• Poursuivre la maintenance des juridictions déjà informatisées ;</li> <li>• Mettre en œuvre le SDI de l'Administration pénitentiaire</li> </ul>							

## Action 07 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques							
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	39 989 639	39 989 639	39 989 639	39 989 639	99,62 %	99,62 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En 2015 il a été question de développer et moderniser le système d'informatisation statistique afin de rendre disponible et accessible à temps réel l'information au sous-secteur pour en permettre le pilotage des activités.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Missions de collecte des informations dans les juridictions réalisées.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les moyens mis à la disposition de l'action ont permis la production à temps des documents statistiques et la collecte de toutes les données y relatives ont été produits à temps.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les acteurs de la chaîne de production sur les méthodes de collecte et de traitement de l'information ;</li> <li>Former les responsables et utilisateurs sur l'usage des statistiques judiciaires et pénitentiaires.</li> </ul>							

## Action 08 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		12.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	NB : En 2015, cette action ne faisait pas encore partie des programmes du Ministère de la Justice							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	NB : En 2015, cette action ne faisait pas encore partie des programmes du Ministère de la Justice							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	NB : En 2015, cette action ne faisait pas encore partie des programmes du Ministère de la Justice							
Perspectives 2016	NB : En 2015, cette action ne faisait pas encore partie des programmes du Ministère de la Justice							

## Action 09 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	8 335 132 200	8 335 132 200	5 039 289 322	5 039 289 322	5 035 089 535	4 935 952 390	97,95 %	97,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En 2015, il a été question d'assurer le bon fonctionnement de toutes les structures ainsi que la connexion des activités par le Cabinet, le Secrétariat Général, les Directions de l'Administration Centrale et les services déconcentrés.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins de fonctionnement des services sont assurés ;</li> <li>• Les salaires des personnels, les consommations d'eau, d'électricité et de téléphone sont payés</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	En dépit de la modicité des moyens alloués, le fonctionnement des services a été assuré aussi bien que le paiement des factures de consommation d'eau, électricité et téléphone. Par ailleurs les équipements ont été acquis							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitriser la masse de dépense de fonctionnement ;</li> <li>• Poursuivre le financement du fonctionnement des services ;</li> <li>• Parvenir à l'archivage numérique des documents ;</li> </ul>							

## Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLMIQUE

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		30.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	NB : En 2015, cette action ne faisait pas encore partie des programmes du Ministère de la Justice							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	NB : En 2015, cette action ne faisait pas encore partie des programmes du Ministère de la Justice							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	NB : En 2015, cette action ne faisait pas encore partie des programmes du Ministère de la Justice							
Perspectives 2016	NB : En 2015, cette action ne faisait pas encore partie des programmes du Ministère de la Justice							

## Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		10.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 000 000	30 000 000	23 998 841	23 998 841	23 998 841	23 998 841	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte est celui d'une tenue approximative et d'un manque de culture d'archivage au sein des services.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Réorganisation du service de la bibliothèque ;</li> <li>• - Constitution d'un plan de classification ;</li> <li>• Initiation d'un état des lieux de l'archivage au sein de la justice.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources mises à la disposition de l'action en 2015 ont permis de poser les bases d'un état des lieux complet du système d'archivage du Ministère de la Justice et de réorganiser les structures intervenant dans ce domaine.							
Perspectives 2016	Réorganisation du bureau des archives et numérisation des données.							

## Action 12 MODERNISATION ET HARMONISATION DE LA LÉGISLATION

OBJECTIF	Mettre les textes à la disposition des citoyens							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'avant-projets de textes élaborés ou révisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		9.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		20.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En 2015, un accent particulier a été mis sur le respect des engagements sur le plan international par le Cameroun dans les conventions internationales ratifiées. Au plan interne, il s'est agi de mettre fin à l'existence de la double culture juridique au moyen de l'harmonisation de la législation							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Avant-projet de loi portant création, organisation et fonctionnement de la commission de facilitation des saisies et confiscations des biens en matière d'atteinte à la fortune publique ;</p> <p>Avant-projet des décrets portant institution des mandataires judiciaires en matière de procédures collectives d'apurements du passif ;</p> <p>Avant-projet de révision du Code Pénal bilingue.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Bien que limitées, les ressources mises à la disposition de l'action ont permis de parachever les avant-projets de texte en chantier et de poursuivre l'activité législative.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités de la Direction de la Législation du MINJUSTICE ;</li> <li>- Promouvoir la concertation et la coordination avec d'autres partenaires participant à la réalisation des normes.</li> </ul>							

### Action 13 PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

OBJECTIF	Promouvoir et faire respecter les droits de l'homme							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campagnes de formation et de sensibilisation des acteurs de la chaîne de répression				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		15.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	107 140 000	107 140 000	42 771 396	42 771 396	42 771 396	42 771 346	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En 2015, la volonté du gouvernement Camerounais a été d'articuler la politique du sous-secteur justice avec les engagements internationaux et de prendre en compte la demande sociale émanant des acteurs de la société civile.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• - Elaboration du rapport annuel du MINJUSTICE sur l'état des Droits de l'Homme au Cameroun ;</li> <li>• - Elaboration en cours du cinquième rapport périodique du Cameroun au Comité contre la torture ;</li> <li>• - Validation politique du plan d'action national de protection et de promotion des Droits de l'Homme au Cameroun ;</li> <li>• Elaboration du Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	En dépit de leur modicité, les moyens mis à la disposition de l'action ont permis la tenue des campagnes de sensibilisation et de formation des acteurs sont menées.							
Perspectives 2016	Poursuivre les activités d'information en vue de l'appropriation des droits de l'homme.							

## Action 14 PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

OBJECTIF	Assainir les comportements dans les services judiciaires et pénitentiaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campagnes d'éducation et de sensibilisation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							
Perspectives 2016	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							

# 2015

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 108

AMELIORATION DE L'ACTIVITE JURIDICTIONNELLE

Responsable du programme

MAHOUE MICHEL

## 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### Amélioration de l'activité juridictionnelle

OBJECTIF	Améliorer l'accès et la qualité du service public de la justice.	
Indicateur	Intitulé:	Délais de traitement des affaires
	Unité de mesure	MM
	Valeur de référence:	36.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	20.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENDU DE LA JUSTICE Action 02: EXECUTION DES DECISIONS DE JUSTICE Action 04: ACCÈS À LA JUSTICE Action 06: AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES Action 10: RÉPRESSION DE LA CORRUPTION	
DOTATIONS INITIALES	AE 27 169 586 200	CP 27 069 586 200
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MAHOUBE MICHEL,	

## 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

le programme 108 est marqué en 2015 comme par le passé, par une perte de confiance des justiciables vis-à-vis de la Justice, due aux lenteurs dans le traitement des procédures judiciaires, au faible taux d'exécution des décisions de Justice et au délai de détention provisoire assez long ; alors que le Code de Procédure Pénale est à sa septième année d'application, sa complète appropriation par les acteurs n'est pas toujours évidente.

En 2015, le pays fait face aux actes de terrorisme dans les zones frontalières notamment dans les régions de l'Extrême Nord et de l'Est.

Comme programme opérationnel, sa mise en œuvre est influencée par des actions visant la modernisation du système judiciaire, notamment la construction des palais de justice en vue d'améliorer les conditions de travail dans les juridictions.

## 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif du programme est d'améliorer l'accès et la qualité du service de la Justice à travers notamment la construction des palais de Justice, la modernisation de la législation, l'application de la règle de droit dans le strict respect des droits des citoyens, le tout dans un climat favorable à l'investissement qui induit le développement durable.

Pour atteindre cet objectif, la poursuite des travaux de construction des Palais de Justice de Mbouda, Mbalmayo, Bali et de la salle d'audiences de Djoum sont venus à point nommé. S'agissant du renforcement du dispositif législatif et réglementaire, plusieurs textes ont été signés notamment :

- La lettre circulaire n°1266/CF/P-007/99/DANRS/MJ du 11 Aout 2015 relative aux règlements des litiges à important intérêt financier ;
- La lettre circulaire n°1265/CF/P-007/99/DANRS/MJ du 11 Aout 2015 relative au traitement des affaires communiquées ;
- La lettre circulaire n°1264/CF/P-007/99/DANRS/MJ du 11 Aout 2015 relative au suivi des procédures de liquidation judiciaire et de liquidation des successions ;
- La lettre circulaire n°1263/CF/P-007/99/DANRS/MJ du 11 Aout 2015 relative à l'activité des tribunaux administratifs ;
- Un arrêté conjoint n°078/MINJUSTICE/MINCOM du 24 Mars 2015 désignant les quotidiens nationaux et journaux autorisés à recevoir les annonces légales et judiciaires et fixant les tarifs desdites annonces judiciaires pour l'année 2015 ;
- Un arrêté conjoint n°347/MINJUSTICE/MINCOM du 23 décembre 2015 désignant les journaux et quotidiens nationaux autorisés à recevoir les annonces légales et judiciaires et fixant les tarifs desdites annonces pour l'année 2016.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	21 mois	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 36 006 160 878	CP 35 906 160 878
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -8 836 574 678	Ecart CP -8 836 574 678
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 25 319 446 559	CP 25 278 300 000
TAUX DE CONSOMMATION	70,32 %	70,39 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	En dépit de la lente cadence des travaux des prestataires, les ressources financières allouées au programme ont permis d'assurer le paiement des décomptes présentés par ces derniers dans les différents chantiers de construction, d'assurer le fonctionnement quotidien des juridictions et des services centraux qui interviennent dans la mise en œuvre du programme et d'élaborer le Rapport annuel du Ministère de la Justice sur l'état des Droits de l'Homme au Cameroun	
PERSPECTIVES 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre les efforts en vue de réduire davantage les délais de traitement des affaires ;</li> <li>- poursuivre les travaux de construction des Palais de Justice;</li> <li>- poursuivre la réhabilitation de certains Palais de Justice ;</li> <li>- équiper certaines juridictions.</li> <li>- poursuivre l'uniformisation des textes nationaux.</li> </ul>	

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 RENDU DE LA JUSTICE								
OBJECTIF	Renforcer le rôle de régulation sociale de la justice							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage des affaires jugées sur les affaires enrôlées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	57.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 506 251 700	3 506 251 700	2 809 001 360	2 809 001 360	2 792 395 705	2 792 395 705	99,41 %	99,41 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	la mise en œuvre intervient alors que le pays est contraint à une guerre contre les islamistes sur le front septentrional et les rebelles de la RCA sur le front oriental.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les procédures reçues par les juridictions sont traitées (éventuellement enrôlées, instruites et jugées). Le rendement en 2015 est de 57%							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les moyens mis à la disposition de l'action constituent des crédits délégués dédiés aux structures opérationnelles, ont permis de faire fonctionner tant bien que mal les sièges, les parquets, les cabinets d'instruction et de collecter les données statistiques.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des conditions de travail en terme de rémunération du personnel et du rehaussement du budget de fonctionnent;</li> <li>- Formation des acteurs de la justice traditionnelle. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du délai de traitement des affaires.</li> </ul> </li> </ul>							

## Action 02 EXECUTION DES DECISIONS DE JUSTICE

OBJECTIF	Réparer intégralement le préjudice subi							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution des décisions de justice				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		25.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		53.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							
Perspectives 2016	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							

## Action 04 ACCÈS À LA JUSTICE

OBJECTIF	Rapprocher la Justice des justiciables							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de saisines de la Justice				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		400000.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		625000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	23 514 770 000	23 414 770 000	33 078 972 918	32 978 972 918	22 411 396 516	22 049 324 981	67,75 %	66,86 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	la mise en œuvre de l'action en 2015 a été marquée par l'insuffisance et la vétusté des locaux (bureaux et salles d'audiences) avec pour corollaire un cadre de travail inapproprié dans plusieurs juridictions. La justice est par ailleurs non vulgarisée par rapport à son fonctionnement, ses pratiques, ses compétences et modes de saisine, le cout de ses frais est assez élevé pour le citoyen ordinaire.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuite des travaux de construction des Palais de Justice de Mbouda, Mbalmayo et Bali ;</li> <li>- poursuite des travaux de construction de la salle d'audiences de Djoum ;</li> <li>- achèvement des travaux d'électrification des locaux et de la voirie et réseaux divers à la Cour d'Appel de l'Adamaoua ;</li> <li>- réalisation des études architecturales et techniques pour la construction du Palais de Justice d'Edéa</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	En dépit de la lenteur des travaux imputable aux prestataires, les ressources de l'action ont permis de poursuivre la construction des palais de justice de Mbouda, Mbalmayo, une salle d'audiences au Palais de Justice de Djoum, de réaliser les études en vue du démarrage des travaux de construction du Palais de Justice d'Edéa, et d'achever l'électrification et les VRD (voiries et réseaux divers) au niveau de la Cour d'Appel de l'Adamaoua.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la construction des Palais de Justice ;</li> <li>- Améliorer le cadre de travail dans les juridictions ;</li> <li>- Répertorier et sécuriser le patrimoine foncier de la justice ;</li> <li>- Encourager le recours aux pratiques d'arbitrage ;</li> <li>- Vulgariser la justice, ses pratiques et ses modes de saisine.</li> </ul>							

## Action 06 AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

OBJECTIF	Renforcer la sécurité juridique et judiciaire des affaires							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de saisies attributions abusives des créances				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  0	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		60.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							
Perspectives 2016	NB : En 2015, cette action ne faisait plus partie des programmes du Ministère de la Justice							

## Action 10 RÉPRESSION DE LA CORRUPTION

OBJECTIF	Réduire les phénomènes de corruption et d'enrichissement illicite							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des gestionnaires indéclicats sanctionnés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		79.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	148 564 500	148 564 500	118 186 600	118 186 600	115 654 338	115 654 338	97,86 %	97,86 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	la mise en œuvre de l'action en 2015 a été marquée par la recrudescence des cas de détournement des deniers publics avec pour corollaire l'enrichissement illicite. Cette situation a justifié la prise des mesures appropriées par les juridictions compétentes							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>La poursuite de la restitution du corps du délit conformément au décret n°2013/288 du 04 septembre 2013 sur les modalités de restitution du corps du délit dont le montant est évaluée à 28 979 404 FCFA au niveau des Cours d'Appels.</p> <p>Au plan procédural, en 2015, la croisade contre la corruption et les détournements des deniers publics s'est intensifiée sur deux fronts dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au mois de novembre 2015 le Tribunal Criminel Spécial laisse apparaître les statistiques suivantes :129 dossiers d'enquêtes transmis au Corps Spécialisé d'Officiers Judiciaires du Tribunal Criminel Spécial , 115 dossiers entrés dans les cabinets d'instruction avec 223 inculpations, 40 non-lieu rendus, 41 décisions d'arrêt des poursuites avec environ 3 140 000 000 FCFA au titre de restitution du corps de délit, 146 condamnations à des peines assorties d'amendes et des frais de justice, 78 acquittements, près de 30 000 000 000 FCFA de dommages et intérêts prononcés en réparation des dommages et préjudices subis par l'Etat ;</li> <li>- La synthèse des statistiques des procédures en matière de lutte contre la corruption et les atteintes à la fortune publique dans les Cours d'Appels de l'Adamaoua, de l'Est , du Littoral, du Nord et du Sud-Ouest se présente comme suit : nombre d'affaires en information judiciaire 30 ; nombre d'affaires en phase de jugement 120 ; affaires pendantes 84 ; affaires vidées 36 ; sommes restituées au titre du corps du délit 28 979 404 FCFA ; condamnations pécuniaires au profit de l'Etat 22 577 587 FCFA . Les statistiques des Cours d'Appels restantes ne sont pas parvenues à la Chancellerie jusqu'à ce jour.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Bien que limitées les ressources mises à l disposition de l'action ont permis que les gestionnaires indéclicats soient sanctionnés et que le corps du délit soit restitué grâce, en 2015.							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'appui au Tribunal CS ;</li> <li>- Renforcer l'appui aux Juridictions d'instance connaissant des détournements des deniers publics et des infractions connexes ;</li> </ul>							

# 2015

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 109

AMELIORATION DE LA POLITIQUE PENITENTIAIRE

Responsable du programme

OVALE ZE

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

#### Amélioration de la Politique Pénitentiaire

OBJECTIF	Améliorer les conditions de détention et préparer à la réinsertion sociale des détenus	
Indicateur	Intitulé:	Taux de satisfaction des besoins essentiels des détenus
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	14.819999694824219
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	16.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION Action 02: PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE DES DÉTENUS	
DOTATIONS INITIALES	AE 13 758 291 500	CP 10 208 291 500
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OVALE ZE,	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 109 a été mis en œuvre dans un contexte général caractérisé par :

- La poursuite de la mise en œuvre de la réforme des finances publiques qui a abouti à l'institution du Budget Programme ;
- l'intensification de la lutte contre la corruption et les atteintes à la fortune publique ;
- La ferme volonté des pouvoirs publics de réduire le taux de récidive
  - La détermination à garantir les droits fondamentaux de l'homme et de la personne détenue.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif du programme 109 est d'améliorer les conditions de détention et de préparer les détenus à la réinsertion sociale. Ceci s'est traduit en 2015 par :

- la poursuite des travaux de construction de la prison de Bali;
- la réhabilitation de 05 prisons ;
- l'équipement de la prison de Mbalmayo en moulin à céréales;
- la réfection du circuit électrique et le branchement au réseau AES SONEL de la prison de Djoum ;
- la réhabilitation de l'infirmerie de la prison de Wum ;
- l'élaboration du rapport final des études architecturales et techniques pour la construction de la nouvelle prison de Douala Ngoma ;
- le relèvement du coût quotidien de la ration pénale de 263 FCFA par détenu en 2014 à 318 FCFA en 2015 et le maintien de la couverture sanitaire à 6572 FCFA.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	16,56% (projection de 2015 :17%)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 8 498 616 567	CP 4 948 616 567
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 5 259 674 933	Ecart CP 5 259 674 933
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 495 291 904	CP 4 347 700 000
TAUX DE CONSOMMATION	52,89 %	87,87 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat obtenu est certes encourageant, mais il reste en deçà de la prévision de 17 % souhaitée en raison principalement du maintien des ressources allouées à l'alimentation des détenus à un seuil qui ne permet pas de faire face à l'accroissement exponentiel des effectifs carcéraux.	
PERSPECTIVES 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la construction, la réhabilitation des prisons et la création des quartiers spéciaux ;</li> <li>- poursuivre la revalorisation du taux quotidien de la ration pénale ;</li> <li>- poursuivre la revalorisation du taux annuel de la couverture sanitaire</li> <li>- poursuivre l'équipement des prisons et leur aménagement en point d'eau;</li> <li>- poursuivre l'encadrement psycho-social des détenus mineurs et des femmes ;</li> <li>- organiser les transfèrements des détenus ;</li> <li>- créer une régie nationale des services pénitentiaires ;</li> <li>- mettre en place un fond d'appui pour la réinsertion sociale des détenus ;</li> <li>- relancer la prison de production de Upper Farm ;</li> <li>- créer des champs et fermes pénitentiaires ;</li> <li>- poursuivre le recrutement des personnels spécialisés.</li> </ul>	

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE DÉTENTION								
OBJECTIF	Améliorer le traitement des détenus							
Indicateur	Intitulé:	Taux de satisfaction des besoins essentiels des détenus					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  56 %	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	14.819999694824219						
	Année cible:	2017						
	Valeur Cible	16.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	75 %						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	13 719 891 500	10 169 891 500	8 467 896 567	4 917 896 567	4 464 571 962	4 464 571 962	52,72 %	52,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensification de la lutte contre la corruption et les atteintes à la fortune publique ;</li> <li>- Volonté réaffirmée des pouvoirs publics d'œuvrer pour le renforcement des droits de l'homme au Cameroun ;</li> <li>- L'insécurité transfrontalière</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- certains locaux de la prison de Bali construits ;</li> <li>- 05 forages aménagés dans les prisons d'Eséka, Ngambé, Wum, Bangangté et Edéa ;</li> <li>- 02 blocs administratifs construits à Mbanga et à Bétaré Oya;</li> <li>- 22 prisons réhabilitées ;</li> <li>- Une infirmerie construite à la prison de Kaele</li> <li>- Le Rapport final des études architecturales et techniques pour la construction de la nouvelle prison de Douala Ngoma.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats sont encourageants ; malgré les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certaines activités. Celles-ci sont liées à la lourdeur des procédures de passation des marchés et à l'insuffisance des crédits notamment pour ce qui est de l'alimentation des détenus.</p> <p>Un autre problème non moins important auquel ont fait face les établissements pénitentiaires en 2015 est celui de l'augmentation vertigineuse des effectifs des détenus en raison de l'aggravation des phénomènes criminels et de délinquance dans les grands centres urbains ainsi que du phénomène Boko Haram.</p>							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivre la revalorisation du taux quotidien de la ration pénale ;</li> <li>- poursuivre la revalorisation du taux annuel de couverture sanitaire ;</li> <li>- poursuivre la construction des prisons ;</li> <li>- poursuivre la réhabilitation des prisons ;</li> <li>- poursuivre l'aménagement des points d'eau dans les prisons;</li> <li>- poursuivre l'équipement des prisons ;</li> <li>- créer les quartiers spéciaux ;</li> <li>- poursuivre l'encadrement psychosociale des détenus mineurs et des femmes ;</li> <li>- organiser les transfèrements des détenus.</li> </ul>							

## Action 02 PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE DES DÉTENUS

OBJECTIF	Lutter contre la récidive							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de détenus formés aux petits métiers				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		2500.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		4500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	38 400 000	38 400 000	30 720 000	30 720 000	30 719 942	30 719 942	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Taux de criminalité en hausse dans les grands centres urbains avec une implication accrue des repris de justices et des évadés de prisons...</p> <p>Aggravation du phénomène de chômage, surtout chez les jeunes ; intensification de l'activité terroriste.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des petites unités de formation (élevage, agriculture) sont créées ;</li> <li>- Des personnels pénitentiaires spécialisés sont recrutés.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>En dépit de leur modicité, les ressources mises à la disposition de l'action ont permis d'initier les détenus aux petits métiers.</p>							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer une régie industrielle pénitentiaire des services pénitentiaires;</li> <li>- mettre en place un fonds d'appui pour la réinsertion sociale des détenus ;</li> <li>- relancer la prison de production de Upper farms ;</li> <li>- atteindre l'objectif fixé (500 à 1000 détenus par an) ;</li> <li>- créer des fermes pénitentiaires ;</li> <li>- créer des champs pénitentiaires ;</li> <li>- poursuivre le recrutement des personnels spécialisés.</li> </ul>							

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Ce Rapport Annuel de Performance sur la mise en œuvre du PPA 2015 du Ministère de la Justice permet, d'une part d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Département et, d'autre part, d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, au regard des leçons apprises.

De manière générale, la fin du premier triennat de mise en œuvre du Budget-Programme aura permis au Ministère de la Justice d'évaluer les efforts à entreprendre pour garantir à tous un meilleur respect des droits individuels et des libertés publiques afin d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs, inciter la création d'entreprise et par voie de conséquence, la création des emplois.

Si ces premiers résultats peuvent sembler encourageants dans l'ensemble, des correctifs profonds méritent d'être apportés au niveau :

- de la mesure de l'atteinte des performances attendues ;
- de la sensibilisation et surtout de la poursuite de la formation des acteurs du Sous-secteur Justice sur ce nouveau mode de gestion des finances publiques axé sur les résultats.

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Pour réaliser l'objectif assigné au Sous-secteur Justice dans le DSCE à savoir : "**Garantir à tous un meilleur respect des droits individuels et des libertés publiques**", les priorités du Ministère de la Justice ont été orientées sur les axes stratégiques suivants, en relation avec ses missions spécifiques : renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens ; amélioration de l'environnement des affaires ; renforcement de la lutte contre la corruption et les détournements de fonds.

L'appréciation de la performance globale du Département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu à travers la mise en œuvre de chacune de ces politiques publiques.

#### IV.1.1 : Renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens:

Des efforts particuliers ont été menés en 2015 en ce qui concerne l'accès à la Justice, le rendu de la Justice, la modernisation et l'harmonisation de la législation, la promotion des Droits de l'Homme, l'amélioration des conditions de détention et le renforcement des capacités des personnels.

En effet, le délai de traitement des affaires a été amélioré, passant de 36 mois en 2012 à 21 mois en 2015, avec pour cible fixée en 2018 à 19 mois. Dans la même période, le pourcentage des affaires jugées par rapport aux affaires enrôlées est passé de 27 à 53%, avec pour cible 68% en 2018.

La construction de la Cour d'Appel de l'Adamaoua a été achevée alors que le démarrage des travaux de construction du Complexe Moderne des Services Judiciaires (une tour R+13, 02 bâtiments R+2 et 02 bâtiments R+3), au Centre-Administratif de Yaoundé est effectif ; les travaux de construction du palais de justice de Mbouda se poursuivent; de même que ceux du palais de justice de Mbalmayo. Les études pour la construction du palais de Justice de Bali sont en cours de réalisation.

L'informatisation du système judiciaire s'est poursuivie avec notamment les travaux en cours pour la construction des réseaux informatiques et la réalisation des aménagements électriques dans 19 juridictions appartenant à 07 Cours d'Appel(Adamaoua, Centre, Est, Littoral, Nord-Ouest, Ouest et Sud).

Plusieurs avant-projets de textes ont été élaborés et certains ont abouti à la signature soit des lois, soit des décrets. Le Rapport Annuel du Ministère de la Justice sur l'état des Droits de l'Homme au Cameroun en 2014 a été élaboré et publié en 2015.

L'amélioration des conditions de détention en milieu carcéral a consisté : (i) à la poursuite des travaux de construction de la prison de Bali; (ii) à la réhabilitation de 05 prisons ; (iii) à l'équipement de la prison de Mbalmayo en moulin à céréales; (iv) à la réfection du circuit électrique et le branchement au réseau AES SONEL de la prison de Djoum, (V) en la réhabilitation de l'infirmerie de la prison de Wum, (vi) l'élaboration du rapport final des études architecturales et techniques pour la construction de la nouvelle prison de Douala Ngoma et (vii) au relèvement du coût quotidien de la ration pénale de 263 FCFA par détenu en 2014 à 318 FCFA en 2015 et celui de la couverture sanitaire à 6572 FCFA.

Le renforcement des capacités des personnels s'est traduit par la formation des personnels dans différents domaines : (i) 425 en formation initiale dont 120 à l'ENAM ( Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature) et 305 à l'ENAP ( Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire), (ii) 415 en formation continue (magistrats, greffiers, fonctionnaires de l'Administration Pénitentiaire) dans divers domaines tels que le droit OHADA, le droit civil, la lutte contre le terrorisme, la corruption, le braconnage, la cybercriminalité, la fraude des médicaments, l'éthique et la déontologie judiciaire, la rédaction administrative; 05 magistrats à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) de Porto Novo au Bénin en droit OHADA ; (iii) 30 magistrats ont été formés en droit OHADA dans la localité de NDKOL dans la région du Sud.

#### **IV.1.2 : Amélioration de l'environnement des affaires**

L'Amélioration du climat des affaires s'est poursuivie et s'est intensifiée en 2015. A titre

d'illustration, 35 personnels Magistrats ont été formés en Droit OHADA dont 05 à l'ERSUMA au Bénin et 30 dans la localité de NDKOL dans la région du Sud. Les Chambres Commerciales au sein des Tribunaux de Grande instance et Tribunaux de Première Instance sont rendues opérationnelles. Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice Garde des Sceaux a activement pris part à la 6<sup>e</sup> session du Cameroon Business Forum, présidée par le Premier Ministre, Chef de Gouvernement à Douala le 09 Mars 2015. Le projet du décret portant institution des mandataires judiciaires en matière des procédures d'apurement du passif élaboré par le Ministère de la Justice conformément aux recommandations de la 6<sup>e</sup> session du Cameroon Business Forum du 09 Mars 2015 a été transmis dans les services du Premier Ministre le 12 Mai 2015. Les études des besoins en vue de l'informatisation du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) du fichier national de Douala et Yaoundé ont été données. Par arrêté conjoint n°078/MINJUSTICE/MINCOM du 24 Mars 2015 plusieurs journaux et quotidiens nationaux ont été autorisés à recevoir les annonces légales et judiciaires et les tarifs desdites annonces pour l'année 2015 ont été fixés.

#### **IV.1.3 : Renforcement de la lutte contre la corruption et les détournements de fonds.**

La lutte contre la corruption et les détournements de fonds s'est poursuivie en 2015 avec : (i) la poursuite de la restitution du corps du délit conformément au décret n°2013/288 du 04 septembre 2013 sur les modalités de restitution du corps du délit dont le montant est évalué à 28 979 404 FCFA au niveau des Cours d'Appels et celui n°2013/131 du 03 mai 2013 portant création, organisation et fonctionnement du Corps Spécialisé d'Officiers de Police Judiciaire (OPJ) du Tribunal Criminel Spécial (TCS) (ii) la réfection et l'équipement des locaux devant abriter ce Corps ; (iii) un nouveau Procureur Général a été nommé au Tribunal Criminel Spécial par décret n° 2015/338 du 28 Juillet 2015. Celle-ci a pris officiellement fonction au cours de l'audience solennelle du 09 Novembre 2015.

Au plan procédural (iv), en 2015, la croisade contre la corruption et les détournements des deniers publics s'est intensifiée sur deux fronts dont :

- Le mois de novembre 2015 laisse apparaître les statistiques suivantes : 129 dossiers d'enquêtes transmis au Corps Spécialisé d'Officiers Judiciaires du Tribunal Criminel Spécial , 115 dossiers entrés dans les cabinets d'instruction avec 223 inculpations, 40 non-lieu rendus, 41 décisions d'arrêt des poursuites avec environ 3 140 000 000 FCFA au titre de restitution du corps de délit, 146 condamnations à des peines assorties d'amendes et des frais de justice, 78 acquittements, près de 30 000 000 000 FCFA de dommages et intérêts prononcés en réparation des dommages et préjudices subis par l'Etat ;

- La synthèse des statistiques des procédures en matière de lutte contre la corruption et les atteintes à la fortune publique dans les Cours d'Appels de l'Adamaoua, de l'Est , du Littoral, du Nord et du Sud-Ouest se présente comme suit : nombre d'affaires en information judiciaire 30 ; nombre d'affaires en phase de jugement 120 ; affaires pendantes 84 ; affaires vidées 36 ; sommes restituées au titre du corps du délit 28 979 404 FCFA ; condamnations pécuniaires au profit de l'Etat 22 577 587 FCFA . Les statistiques des Cours d'Appels restantes n'étant pas encore parvenues à la Chancellerie.

### 3.2. LEÇONS APPRISSES

- La restructuration des programmes validée lors du Comité Interministériel d'Examen des Programmes(CIEP) 2014 a permis qu'ils soient répartis entre les trois entités du Ministère de la Justice à savoir la Chancellerie en tant qu'administration appartenant au Pouvoir Exécutif, les juridictions en tant que structures appartenant au Pouvoir Judiciaire et l'Administration Pénitentiaire qui est un maillon essentiel de la chaîne pénale.

Cette initiative heureuse a permis de constater en 2015 :

- Une amélioration du suivi des activités spécifiques à chaque entité du MINJUSTICE ;
- Une réduction de l'émiettement des crédits budgétaires qui conduit généralement au saupoudrage ;
- Une amélioration de critères d'appréciation des performances.

### 3.3. PERSPECTIVES 2016

Les projections du RAP 2014 demeurent d'actualité en ce qui concerne les points dont la mise en œuvre bien qu'amorcés, buttent sur des difficultés liées à l'insuffisance des moyens financiers, à savoir :

- Mettre en place une véritable politique de production des données statistiques indispensables au renseignement des indicateurs ;
- Former les responsables à tous les niveaux sur le budget programme et sur la production des statistiques judiciaires et pénitentiaires.

Par ailleurs la mise en œuvre du budget programme devrait aboutir à une répartition des allocations budgétaires par programme pour favoriser l'atteinte des objectifs fixés.